

CERTIFICATION - SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE (SSIAP1)

L'Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne (SSIAP1) exerce ses fonctions au sein des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH). Il assure la prévention des incendies, la sensibilisation des occupants aux règles de sécurité, l'intervention précoce face à un départ de feu et l'assistance aux personnes.

Pour exercer, l'agent doit être titulaire du certificat SSIAP1, délivré conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, et maintenir ses compétences à jour.

La formation

Cette formation permet au candidat d'acquérir l'ensemble des compétences réglementaires exigées pour assurer des missions de sécurité incendie et d'assistance à personne.

Elle s'appuie sur des apports théoriques, des études de cas, des travaux pratiques et des mises en situation opérationnelles.

La certification RS5641 est enregistré au Répertoire Spécifique de France Compétences.

Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée en présentiel, à temps plein (67h de formation + 7 h d'examen).

Toutes les heures de formation doivent avoir été suivies par le candidat pour qu'il puisse être présenté à l'examen.

Pour renouveler le diplôme :

- Un recyclage SSIAP1 (si le diplôme ne dépasse pas les 3 ans) de 14h
- Une remise à Niveau (si le diplôme a dépassé les 3 ans) de 21h

Cela est obligatoire conformément à la réglementation en vigueur afin de conserver l'aptitude à l'emploi.

Objectifs visés

- Obtenir la certification SSIAP1 – Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne
- Être capable d'assurer la prévention incendie dans les ERP et IGH
- Savoir intervenir efficacement face à un début d'incendie
- Assurer l'assistance et l'évacuation des personnes

Public concerné

- Toute personne souhaitant exercer la fonction d'agent de sécurité incendie
- Agent de sécurité souhaitant se spécialiser en sécurité incendie
- **Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (hesp@hesp-formation.com)**

Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à HESP ANNECY ou à HESP ANNEMASSE.

Modalités d'inscription

Les dossiers complets **doivent être déposés à minima 1 mois avant le démarrage de la formation.**

Nombre de places

Notre formation accueille entre 4 et 12 personnes maximum

Pré-requis

- Être majeur
- Être titulaire du SST ou PSC en cours de validité
- Être apte physiquement, attesté d'un certificat médical de moins de 3 mois
- Comprendre, parler, lire et écrire le français

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans les établissements (ERP/IGH)
- Savoir intervenir face à un début d'incendie
- Maîtriser les aspects techniques et opérationnels
- Pratiquer les compétences pratiques nécessaires pour exercer les activités d'agent de sécurité incendie

Programme

BLOC 1 : Le feu et ses conséquences	6h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le feu : notions élémentaires ➤ Comportement du feu ➤ Mise en œuvre des moyens d'extinctions
BLOC 2 : Sécurité incendie	13 h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Principes de classement des établissements ➤ Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie ➤ Dessertes des bâtiments ➤ Cloisonnement, dégagement, éclairage de sécurité
BLOC 3 : Installations techniques	14h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Installations électriques ➤ Ascenseurs et nacelles ➤ Système de sécurité incendie (SSI) ➤ Moyens de secours
BLOC 4 : Rôle et missions de l'Agent SSIAP1	18 h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Service de sécurité ➤ Présentation des consignes de sécurité ➤ Main courante ➤ Postes de sécurité ➤ Rondes de sécurité et surveillance des travaux
BLOC 5 : Concrétisation des acquis	16h	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Visites applicatives ➤ Mises en situation d'intervention ➤ Exercices pratiques d'évacuation et de levée de doute

Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Cours théoriques avec méthodes directives et participatives (livret pédagogique remis au candidat).
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours.
- Cas pratiques et mises en situation d'intervention
- Aire de feu et bac à feu écologique
- Mise à disposition de notre plateforme numérique (QCM d'entraînement, veille réglementaire, documents pédagogiques...)

Le centre HESP met également à la disposition des stagiaires une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et d'un distributeur d'en-cas est également à disposition des stagiaires.

Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue tout au long de la formation les acquis de chaque BLOC (QCM d'entraînement corrigés et mises en pratique). Une feuille d'évaluation individuelle remplie par le formateur permet de s'assurer de la bonne compréhension par le candidat des connaissances de tous les blocs.

Modalités d'évaluation et de validation de la formation

Examen final :

- Epreuves théoriques (QCM sur QUIZZBOX)
- Epreuves pratiques mise en situation opérationnelle
- Mise en situation professionnelles devant le jury

La certification est obtenue si l'ensemble des BLOCS de compétences est validé. A l'issue de la formation, le candidat obtient sa certification SSIAP1.

En cas d'échec partiel, le candidat conserve le bénéfice des épreuves acquises selon la réglementation en vigueur.

Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

Qualification des intervenants

Les profils de nos intervenants sont qualifiés SSIAP, justifient d'une expérience professionnelle significative et répondent aux exigences réglementaires relatives à l'encadrement des formations sécurité incendie.

Tarifs: Accédez à notre grille tarifaire

Délais d'accès : 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

Contact : par mail à : hesp@hesp-formation.com

Modalités et conditions d'inscriptions: Téléchargez notre dossier de candidature

Conditions générales de vente : Consultez nos CGV